

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2065

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole pour l'événement "Eurhône" du 25 juin 2016

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 25 AVRIL 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2065 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPORT METROPOLE POUR L'EVENEMENT "EURHONE" DU 25 JUIN 2016 (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Sport Métropole (dont le siège est situé 33 bis cours Général Giraud à Lyon 1<sup>er</sup>) organise l'événement « Eurhône 2016 » - descente du Rhône en sanitaires - le samedi 25 juin 2016.

La première descente du Rhône en sanitaires a été organisée en 1984, la deuxième en 1998 et comptait 250 participants. Pour cette édition, 250 participants sont à nouveau attendus ainsi que des milliers de spectateurs.

Créée et gérée par l'ASCUL (Association Sportive Communauté Urbaine de Lyon) à l'origine, Lyon Sport Métropole, nouveau nom de l'association, qui continue à l'organiser en gardant pour principal objectif de rapprocher les Lyonnais de leur fleuve et de ses berges autour d'une « course carnavalesque », ludique et sportive.

La course se déroulera sur 10 kilomètres de Caluire-Saint-Clair à Gerland.

Les OPEN - Œuvres Pouvant Evoluer en Naviguant - défilent le long du fleuve grâce à l'imagination et l'humour des participants qui auront fabriqué leurs embarcations au préalable (baignoires, bidets, évier, bac à douche...). Les créations devront répondre aux critères du règlement établi par l'Association.

Cette édition de descente nautique sera placée sous le thème des nations participantes à l'Euro 2016.

Chaque OPEN devra être rattaché à un des pays européens de l'Euro 2016, attribués par tirage au sort. Les thèmes de décoration sont libres et en rapport avec le pays représenté. Les équipages sont encouragés à mettre en avant leurs valeurs, leur singularité et leur ingéniosité pour se distinguer et remporter le prix décerné par le CODE, Comité d'Organisation de l'Eurhône 2016.

Les participants pourront s'inscrire soit en individuels, soit en équipage, mixtes ou non ou inscrits en tant qu'entreprises.

Les objectifs de l'Association pour cette édition sont :

- de faire redécouvrir une course participative offrant la possibilité de développer la créativité, l'imagination et l'humour des concurrents ;

- d'organiser un événement à la fois ludique et original dans un cadre sportif ;
- d'encourager la cohésion sociale en rassemblant divers agents sous le signe de la solidarité et la convivialité ;
- de connecter la manifestation à l'Euro 2016, permettant le rayonnement à la fois de la Ville et de la Région au niveau national et international.

L'organisation de cet événement permet ainsi de proposer aux participants et au public lyonnais un moment convivial et atypique tout en assurant la mise en valeur du Rhône.

Pour l'organisation de cet événement, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 3 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 29 800 euros.

En 2015, l'Association Lyon Sport Métropole a perçu une subvention de 1 000 euros pour l'organisation du « Trophée Béraudier » et une subvention de 3 000 euros pour « Sentez-vous Sport ».

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 3 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'Association Lyon Sport Métropole pour la manifestation « Eurhône », le 25 juin 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT